

Depuis 2023, la MSA, qui a toujours mené des actions destinées à l'ensemble des employeurs agricoles de plus 50 salariés, a renforcé son offre de services pour les accompagner en déployant un dispositif ambitieux proposant des solutions pour faciliter leurs démarches administratives et pour répondre aux enjeux relatifs à leur activité.

Une offre de services de l'embauche au départ en retraite

La MSA a mis en place une offre de services pour accompagner les grandes entreprises agricoles et leur apporter des réponses adaptées à leur besoin. Au travers de ses actions pro-actives, le réseau MSA les informe sur certaines thématiques relatives à leur activité : ressources humaines, droit social, santé-sécurité au travail.

Pourquoi une offre de services pour les grandes entreprises ?

La MSA a souhaité enrichir son offre de services adaptée pour les grandes entreprises conformément aux ambitions de son projet stratégique MSA 2025 et en lien avec les engagements fixés entre l'Etat et le régime agricole, dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion. Ces grands employeurs agricoles regroupent 40% des salariés agricoles. L'offre de services alors proposée par la MSA s'appuie sur :

- Un réseau de référents « entreprises » dans chaque MSA, soutenu par une équipe nationale ;
- Une offre de services commune à l'ensemble des caisses de MSA ;
- Des offres complémentaires mises en place localement en fonction du profil, des attentes et des besoins spécifiques à chaque caisse.

Les événements organisés par la MSA en 2023

- Une semaine événementielle sur toute la France

Sur le thème de la gestion des indemnités journalières, l'événement a permis de rencontrer 43 entreprises et a rassemblé près de 1 000 professionnels du 20 au 24 novembre 2023.

- Des rencontres locales partout en France

Tout au long de l'année 2023, les 35 caisses de MSA ont rencontré en moyenne 5 à 6 représentants d'entreprises agricoles situées sur leur territoire.

- Des rencontres nationales

Des rencontres se sont tenues avec des représentants nationaux d'acteurs majeurs de l'agriculture : La Coopération Agricole, l'UNEP, Crédit Agricole, Cerfrance, AgirAgri...).

En 2024, de nouvelles actions sont menées à destination des grands employeurs agricoles

La MSA continue sur sa lancée et propose de nouvelles actions construites à partir des demandes et des besoins des grandes entreprises, et de l'actualité :

- 3 webinaires consacrés à la réforme des retraites en mars, à la DSN en juin, et à la santé et à la sécurité au travail en novembre ;
- 4 à 6 rencontres par caisses de MSA (petits-déjeuners employeur, échanges thématiques...).

A propos de la MSA

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA, deuxième régime de protection sociale en France, se distingue par son organisation en guichet unique. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit.